

Termes de Référence: Groupe de Reference

Processus inclusif pour évaluer les principes, les normes et les mécanismes visant à soutenir les droits fonciers et la tutelle des forêts des peuples autochtones

Arrière plan

Lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2021 (COP 26), un groupe de donateurs bilatéraux et de bailleurs de fonds philanthropiques s'est engagé à contribuer 1,7 milliard de dollars pour soutenir l'avancement des droits fonciers forestiers des peuples autochtones et des communautés locales, tout en soulignant une plus grande reconnaissance et récompenses pour leur rôle en tant que gardiens des forêts et de la nature. **L'Engagement sur les droits fonciers et la tutelle des forêts des peuples autochtones et des communautés locales** vise à :

- Canaliser le soutien aux peuples autochtones et aux communautés locales, notamment par le renforcement des capacités et le soutien financier pour les activités de groupe, les structures de gouvernance collective et les systèmes de gestion, et les moyens de subsistance durables ;
- Activités visant à sécuriser, renforcer et protéger les droits fonciers, et les ressources des peuples autochtones et des communautés locales, y compris, mais non limité au soutien aux travaux de cartographie et d'enregistrement des droits fonciers au niveau communautaire, au soutien aux processus nationaux de réforme des régimes fonciers et forestiers et leur mise en œuvre et appui aux mécanismes de résolution des conflits.

Les peuples autochtones ont exprimé le besoin de veiller à ce que le financement engagé dans le cadre de l'Engagement leur soit acheminé de manière à assurer l'alignement avec DNUDPA et d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme, et à améliorer la gouvernance, l'appropriation, l'autonomisation, la rentabilité et les résultats. Par conséquent, les donateurs et bailleurs de fonds de l'Engagement se sont engagés à « *promouvoir la participation et l'inclusion effectives des peuples autochtones et des communautés locales dans la prise de décision et à les inclure et les consulter dans la conception et la mise en œuvre des programmes et instruments de financement pertinents, en reconnaissant les intérêts spécifiques des femmes et les filles, les jeunes, les personnes handicapées et d'autres personnes souvent exclues de la prise de décision* »

Avec l'engagement de 1,7 milliard USD augmentant le financement disponible pour soutenir directement les peuples autochtones dans les forêts tropicales et subtropicales, il est nécessaire de faciliter un processus inclusif avec les peuples autochtones, les donateurs, les organisations de soutien et d'autres parties prenantes concernées pour identifier et évaluer les principes, des normes et des mécanismes de soutiens les droits fonciers et la tutelle des forêts des peuples autochtones conformément au cadre juridique international des droits des peuples autochtones. Par conséquent, sur la base de discussions initiales avec des experts autochtones, un groupe de bailleurs de fonds de l'Engagement¹ a décidé d'initier et de soutenir un tel processus. Les bailleurs de fonds ont engagé une équipe de consultants techniques indépendants pour faciliter le processus².

¹ Initié par le Christensen Fund, la Ford Foundation et la Packard Foundation

² Charapa Consult a été engagé pour faciliter le processus (voir : www.charapa.dk)

Les sorties

L'objectif est d'entreprendre un processus large, inclusif, transparent et participatif avec des représentants des peuples autochtones, des donateurs et des organisations de soutien concernées, qui aboutira aux résultats suivants :

- Un **aperçu des mécanismes de mise en œuvre et des modalités de financement existants** pour faire progresser les droits fonciers forestiers des peuples autochtones et une plus grande reconnaissance et récompense pour leur rôle de gardiens des forêts et de la nature.
- Un **examen des expériences et des leçons apprises** liées aux diverses modalités de financement pour les organisations et les communautés autochtones
- Un ensemble de **principes et de normes**, basés sur l'UNDRIP, pour la gouvernance et la gestion des projets et des fonds, qui répondent aux exigences de responsabilité et de transparence des donateurs ainsi que des institutions des peuples autochtones à tous les niveaux.
- Une **évaluation de la manière dont ces principes et normes peuvent être opérationnalisés** dans une gamme de mécanismes et de modalités (existants et émergents) pour assurer un soutien direct aux droits fonciers et à la tutelle des forêts des peuples autochtones.

De plus amples détails sur la portée, le processus, la méthodologie et le calendrier détaillé se trouvent dans la note d'information, disponible sur www.charapa.dk

Groupe de référence

Rôle et tâches

Pour soutenir et orienter le processus, un Groupe de Référence sera mis en place. Le rôle du Groupe de Référence est de :

- Superviser le processus et fournir des informations aux consultants concernant la méthodologie et la sensibilisation ;
- Assister et participer, dans la mesure du possible, aux groupes de discussion ou aux réunions régionales
- Aider à assurer une large diffusion et diffusion au sein de leurs régions/circonscriptions pendant et après le processus de consultation ;
- Fournir des commentaires sur les projets de documents et les résultats, et
- Approuver les documents finaux

Une fois constitué, les membres du Groupe de référence sélectionneront deux co-responsables parmi le donateur et les membres autochtones. Les co-organiseurs agiront en tant que facilitateurs des réunions du groupe de référence et assureront la coordination avec les consultants.

Les membres du groupe de référence seront invités à participer à trois réunions en ligne (début, mi-parcours et finale). De plus, ils seront également invités à participer à une réunion de groupe de discussion en ligne ou à une réunion en face à face organisée dans leurs régions respectives. Enfin, il leur sera demandé d'examiner et de commenter les projets de documents.

Il y aura une traduction en anglais, français et espagnol à toutes les réunions du groupe de référence, et tous les projets de documents seront également disponibles en trois langues,

Les membres du groupe de référence ne sont pas rémunérés mais tous les coûts liés à leur participation aux réunions et aux consultations (par exemple, les services de traduction, les voyages et l'hébergement et les indemnités journalières) seront couverts.

Sélection du groupe de référence

Le Groupe de référence comprendra 10 à 12 représentants autochtones des régions forestières tropicales et subtropicales de l'Afrique, l'Asie et de l'Amérique latine, et 5 à 6 représentants des bailleurs de fonds de l'Engagement.

Les membres autochtones du Groupe devraient représenter une diversité d'organisations autochtones (organisations et réseaux régionaux et nationaux) ainsi qu'une diversité d'expériences dans la sécurisation et le renforcement des droits fonciers avec le soutien de la coopération bilatérale, des programmes de redistribution, des subventions directes, etc. les membres des donateurs doivent refléter la diversité des signataires de l'Engagement, y compris les agences bilatérales et les bailleurs de fonds philanthropiques. Les représentants autochtones et des donateurs seront nommés sur la base d'une autosélection parmi leurs électeurs. Le processus d'auto-sélection parmi les organisations autochtones sera coordonné par les personnes ressources suivantes (qui n'aspirent pas à devenir membres du groupe): :

- Afrique : à déterminer
- Asie : Mme Joan Carling, Indigenous Peoples Rights International
- Amérique latine : M. Alfredo Ernesto Rivera Melgar, Foro Indígena de Abya Yala,

Le processus d'auto-sélection parmi les donateurs sera coordonné par :

- M. Casey Box, Fonds Christensen

Calendrier et principales activités du Groupe de référence

Quand	Quoi
Mai	<p>Établissement du groupe de référence :</p> <p>Processus d'auto-sélection parmi les donateurs et les organisations autochtones</p>
Juin - Juillet	<p>Réunion de lancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Accord sur la méthodologie globale et le plan d'action du processus, y compris les dates et lieux des réunions régionales ● Discussion et approbation ultérieure du rapport initial
	<p>Processus consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Aider à assurer une large diffusion au sein de leurs régions/circonscriptions pendant le processus de consultation

	<ul style="list-style-type: none"> Assister et participer aux groupes de discussion/réunions régionales dans leurs régions respectives
	<p>Réunion du Groupe de référence à mi-parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des principaux résultats de l'examen documentaire et du processus de consultation Discussion des conclusions et recommandations Accord sur les voies à suivre
Août	<p>Diffusion et validation des drafts :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des brouillons Aider à la diffusion des ébauches et demander des commentaires aux personnes précédemment consultées
Sept	<p>Réunion finale du groupe de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Approbation par le Groupe de Référence des documents finaux Aider à la diffusion des documents finaux

Point de contact

Le point de contact du groupe de référence pour le conseil est le chef d'équipe, Mme Birgitte Feiring, bfeiring@gmail.com

Les informations sur le processus et les documents seront rendues publiques sur le site Web suivant : www.charapa.dk